531, Avenue du Prado
13008 MARSEILLE
Tél. : 04 86 01 08 60
Fax : 04 86 01 03 09

Association Citizen Corps

59 Rue Marx Dormoy

13004 MARSEILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2025

Sommaire

1. Opinion 3

2. Fondement de l'opinion 3

2.1. Référentiel d'audit 3

2.2. Indépendance 3

2.3. Observation 3

3. Justification des appréciations 3

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes 4

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels 4

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels 4

Aux adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Citizen Corps relatifs à l'exercice clos le 31/08/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

2.3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Permanence des méthodes et Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels concernant la modernisation des états financiers.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables relatives notamment aux subventions reçues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille
Le 11 Mai 2026

SO'AUDIT
Guillaume CLAVEL
Commissaire aux Comptes

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2025 8			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	2 387	1 095	1 292	1 822	530-	29.09-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 915	2 181	1 733	573	1 160	202.31
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	6 301	3 276	3 025	2 395	630	26.30
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	585 000		585 000	50 000	535 000	NS
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	3 711		3 711	3 115	595	19.12
	Charges constatées d'avance (2)						
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	353 781		353 781	132 024	221 757	167.97
	Total III	942 492		942 492	185 140	757 352	409.07
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(IV)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	948 793	3 276	945 517	187 535	757 982	404.18

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2025 8	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	3 732	3 732		
	Autres				
	Report à nouveau	44 216	30 806	13 410	43.53
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 126-	13 410	26 537-	197.88-
	Situation nette (sous total)	34 822	47 948	13 126-	27.38-
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	34 822	47 948	13 126-	27.38-
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 102	14 437	4 335-	30.02-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	9 321	8 218	1 103	13.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	258	423	165-	39.10-
	Produits constatés d'avance	891 014	116 508	774 506	664.77
	Total V	910 695	139 587	771 108	552.42
	Écarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	945 517	187 535	757 982	404.18

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025 8	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation		181 354	181 354-	100.00-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	139 088		139 088	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	26	18	8	44.59
Total I	139 114	181 372	42 258-	23.30-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	118 509	144 071	25 562-	17.74-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	26 778	17 239	9 539	55.34
Cotisations sociales	6 060	5 948	111	1.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	899	702	197	28.06
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	222	2	220	NS
Total II	152 467	167 962	15 494-	9.22-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 353-	13 410	26 763-	199.57-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025 8	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	227		227	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	227		227	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	227		227	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	13 126-	13 410	26 537-	197.88-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	139 341	181 372	42 031-	23.17-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	152 467	167 962	15 494-	9.22-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	13 126-	13 410	26 537-	197.88-

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/08/2025 8	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	12 600	8 000	4 600	57.50
Prestations en nature				
Bénévolat	65 000	55 620	9 380	16.86
TOTAL	77 600	63 620	13 980	21.97
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	12 600	8 000	4 600	57.50
Prestations en nature				
Personnel bénévole	65 000	55 620	9 380	16.86
TOTAL	77 600	63 620	13 980	21.97

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Permanence ou changement de méthodes	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Tableau de variation des fonds propres	x	
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public		NA
Tableau de variation des fonds dédiés		NA
Etat des provisions	x	
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des créances et des dettes	x	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Subventions d'équipement		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Valorisation des contributions volontaires	x	
Honoraires des commissaires aux comptes	x	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Dettes garanties par des sûretés réelles	x	
Montant des engagements financiers	x	
Informations en matière de crédit bail		NA
Engagement en matière de pensions et retraites		NA
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
Valeurs mobilières		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 945 516.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 139 114.01 Euros et dégageant un déficit de 13 126.28- Euros.

L'exercice a une durée de 8 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/08/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

N.E.A.N.T.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'Association ont été établis conformément au nouveau Plan Comptable des Associations n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux associations concernées à compter du 1er janvier 2020, ainsi qu'au réglement 2022-06 sur la nouvelle définition plus limitative du résultat exceptionnel.

A ce titre, il convient de préciser que CitizenCorps est une association créée en 2016 qui éduque à la citoyenneté par la rencontre de l'altérité. Elle met en place des parcours éducatifs en coopération avec les écoles et les partenaires d'un territoire, favorisant le développement d'une citoyenneté active et la cohésion sociale. L'association vise à intégrer un quart des écoles de l'Aix-Marseille dans son programme et à autonomiser les éducateurs pour initier des projets à d'autres territoires, comme Paris ou Lyon.

Pour ce faire l'Association dispose :
- Des cotisations de ses membres ;
- Des subventions d'organismes publics ;
- Des produits de ses manifestations ;
- Du mécénat, du sponsoring ;
- Des biens et des valeurs qu'elle pourrait posséder ;
- Et plus globalement par tout partenariat, tout financement et tout autre moyen autorisé par la législation en vigueur.

Il convient de préciser que l'Association ne fait pas appel à la générosité publique au sens de la réglementation financière et comptable et que l'ensemble des recettes issues des actions de mécenat résultent de démarches individualisées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/08/2025

ayant conduit à la conclusion de conventions de partenariat axées sur des enjeux spécifiques.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, à la seule exception de l'impact résiduel au cas présent de la nouvelle définition du résultat exceptionnel (reclassement de 200 € de charges exceptionnelles en charges diverses d'exploitation).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/08/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 387		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 386		1 529
TOTAL	2 386		1 529
TOTAL GENERAL	4 772		1 529

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 387	2 387
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 915	3 915
TOTAL			3 915	3 915
TOTAL GENERAL			6 301	6 301

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	565	530		1 095
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 812	369		2 181
TOTAL	1 812	369		2 181
TOTAL GENERAL	2 377	899		3 276

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	530				
Matériel de bureau informatique mobilier	369				
TOTAL	369				
TOTAL GENERAL	899				

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/08/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	3 732				3 732
Report à nouveau	30 806	13 410-			44 216
Excédent ou déficit de l'exercice	13 410	13 410			13 126-
Situation nette	47 948				34 822
TOTAL I	47 948				34 822

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	585 000	585 000	
Débiteurs divers	3 711	3 711	
TOTAL	588 711	588 711	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 102	10 102		
Personnel et comptes rattachés	2 717	2 717		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 070	5 070		
Autres impôts taxes et assimilés	1 535	1 535		
Autres dettes	258	258		
Produits constatés d'avance	891 014	891 014		
TOTAL	910 695	910 695		

Variation des fonds propres

NEANT

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/08/2025

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 078
Dettes fiscales et sociales	2 463
Total	9 541

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	891 014
Total	891 014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

* La valorisation du bénévolat (non inscrit dans les présents comptes) s'établit pour le présent exercice à 65.000 €uros correspondant au travail :
- 48 personnes x 104 € brut x 1 journée = 5.000 €
- Marion CHAPULUT: 7 500€ brut x 8 mois = 60.000 €

* La valorisation des bureaux mis à disposition est de 12.600 € pour la période de Septembre à Mai.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2.000 €uros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

CITIZENCORPS
13004 MARSEILLE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/08/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus